



L'ASSOCIATION DES FOURNIER D'AMÉRIQUE

Réunion régulière du conseil d'administration

Plate-forme Zoom

Lundi le 17 octobre 2022 - 19 H 00

ORDRE DU JOUR

- 1- Ouverture de la réunion
 - 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour
 - 3- Lecture, adoption et suivi au procès-verbal de la réunion du 19/9/2022
 - 4- Rapport du trésorier/Roger
 - 4.1 -Casier postal de l'AFA
 - 4.2 -Budget 2022-2023
 - 5- Approbation des dépenses/Roger
 - 6- Membership à ce jour/Laurette
 - 7- AGA 2022/Hélène
 - 7.1-Lecture du PV de l'AGA du 20-08-2022
 - 7.2-Retour sur l'événement
 - 8- Nouvelle plate-forme transactionnelle Zephy/Roger
 - 9- Nouvelle application rencontre en ligne Crewdle/Francis
 - 10- Le 25^e anniversaire de fondation de l'AFA en 2023/Hélène
 - 11- Correspondance/Hélène
 - 12- Varia
 - 13- Prochaine rencontre le 21 novembre 2022
 - 14- Levée de l'assemblée
- Pj -Procès-verbal du 19/9/2022
-États financiers du mois



L'ASSOCIATION DES FOURNIER D'AMÉRIQUE
Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration
Sur la plateforme Zoom
Lundi 17 octobre 2022 à 19 h

1. Bienvenue et ouverture de la réunion

La réunion débute à 19 h. Les personnes présentes sont :

Nicole F. Durand, Francis Fournier, Hélène Fournier, Laurette Fournier, Roger Fournier, Ronald Fournier, Yvon Fournier et Céline Fournier

Absent : Raymond Fournier

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Hélène fait la lecture de l'ordre du jour.

Point 8. Le nom de la plate-forme transactionnelle s'écrit *Zeffy*.

R-22-32 Il est proposé par Yvon Fournier et appuyé par Nicole F. Durand d'adopter l'ordre du jour du CA du 17 octobre 2022. Adopté à l'unanimité.

3. Lecture, adoption et suivi au procès-verbal de la réunion du 19 septembre 2022

Réunion du 19 septembre Point 7

Le paiement final pour le transport lors de l'assemblée annuelle est en attente du règlement de la faillite de la compagnie de transport.

Aucun changement pour les résultats financiers des activités. En attente des dernières informations de Lina.

R-22-33 Il est proposé par Laurette Fournier et appuyé par Nicole F. Durand d'adopter le procès-verbal de la réunion du 19 septembre 2022. Adopté à l'unanimité.

4. Rapport du trésorier / Roger

Bilan au 30 septembre 2022

Roger nous informe que le solde du compte bancaire est de 1 000 \$ de moins que l'an dernier à pareille date, et ce, suite au déficit de l'année en cours.

Ronald demande comment la hausse des prix nous affecte-t-elle ? Roger identifie une hausse probable pour l'impression du bulletin l'an prochain. De plus, nous payons 2 \$ par membre à la Fédération des associations de familles, il pourrait y avoir une augmentation de ce côté.

Nicole demande des précisions sur les dates de paiements des cotisations annuelles en regard de l'année financière. Roger précise que les membres paient leurs cotisations annuelles en janvier et que l'année financière de l'AFA se termine en juin. Les revenus de cotisations sont donc perçus au cours d'une année et répartis sur deux (2) années.

Quelques précisions sont apportées par Roger sur l'état des résultats au 30 septembre 2022.

Grâce à la hausse des taux d'intérêts, nous avons reçu environ 100 \$ de plus pour l'année.

A l'état des résultats, les postes *Reconnaissance des armoiries* et *Abonnement à Ancestry et Zoom* totalisent près de 800 \$ et sont en partie la cause du déficit de l'année en cours qui se chiffre à 982 \$ contre 526 \$ l'an passé. Les abonnements à *Ancestry et Zoom* sont annuels, les frais associés à la Reconnaissance des armoiries sont payables qu'une seule fois.

Roger présente la liste des items vendus cette année. Lorsque la vente d'un article est effectuée au cours de la réunion annuelle, la rentabilité est intéressante mais elle l'est beaucoup moins lorsqu'on doit poster les items achetés.

Exemple (*chiffres arrondis pour simplifier la compréhension*)

Achat :	3 livres généalogiques Guillaume Fournier
Prix demandé :	60 \$ pour les livres + 18 \$ frais de poste = 78 \$
Cout pour l'association :	52 \$ pour les livres + 24 \$ frais de poste = 76 \$
Résultat :	2 \$ de profit (sans compter le temps et le déplacement)

Il serait bon d'effectuer une révision de la grille de tarif.

4.1 Casier postal de l'AFA

Un casier postal exclusif à l'AFA reviendrait à 252 \$ par an comparativement aux 75 \$ actuellement versés à la Fédération des associations de familles. Suite à des discussions avec la Fédération, Pierre a maintenant une clé et peut à sa guise aller prendre notre courrier directement sans passer par M. Boisvert. L'AFA paie le même montant que les autres associations partageant ce casier. La facture est payable en février.

4.2 Budget 2022-2023

Une 4^e prévision budgétaire est présentée par Roger.

Sommaire des 4 prévisions pour le budget 2022-2023

- # 1 Budget pessimiste avec aucun changement à la cotisation annuelle (25\$)
- # 2 Budget avec cotisation annuelle à 30\$ et réduction de 3 bulletins/20 pages à 2 bulletins/24 pages
- # 3 Budget avec cotisation annuelle à 35\$ et réduction de 3 bulletins/20 pages à 2 bulletins/24 pages
- # 4 Budget avec cotisation annuelle à 30\$ et aucun changement concernant le bulletin (3 bulletins/20 pages)

Toutes les propositions se soldent par un déficit variant entre 2 926 \$ et 1 646 \$. Hélène mentionne toutefois que le montant de 1995\$ figurant au poste de Reconnaissance des Armoiries est ponctuel et non récurrent.

Les membres du CA échantent longuement au sujet des différentes possibilités

- Augmenter la cotisation annuelle
- Diminuer le nombre de parutions du bulletin
- Diminuer le nombre de pages du bulletin
- Combiner deux (2) ou plus des possibilités

Compte tenu que le CA n'a pas trouvé une solution satisfaisante pour tous, la discussion sera poursuivie au CA du 21 novembre prochain.

Hélène a mis par écrit les détails des discussions sur les différentes options, le document est joint au procès-verbal afin de conserver cette discussion dans les archives du CA (*Réflexion autofinancement de l'AGA*).

5. Approbation des dépenses / Roger

Roger liste verbalement la liste de dépenses (pas de document écrit)

- Yves Boisvert Média : 250 \$ mise-à-jour de notre site, pour la période du 1er octobre 2022 au 31 mars 2023.
- Pierre Fournier : Frais postaux 24.41 \$

R-22-34 Il est proposé par Ronald Fournier et appuyé par Francis Fournier d'adopter le rapport de dépenses tel que soumis. Adopté à l'unanimité.

6. Membership / Laurette

Une personne est devenue membre au cours du mois. Elle a payé sa cotisation avec un chèque de 40 \$, soit 15\$ de plus que demandé. Le membership est maintenant de 185 personnes.

7. Retour sur le rassemblement 2022 / Hélène

1. Lecture PV de l'AGA du 20 août 2022 : reportée au CA du 21 novembre 2022
2. Retour sur l'événement : reporté au CA du 21 novembre 2022

Hélène suggère de reporter ces 2 points au Conseil d'administration de novembre. Tout le monde accepte.

8. Nouvelle plate-forme transactionnelle Zeffy/Roger

Suite à la suggestion de Denis Fournier (979) au cours de l'assemblée générale annuelle du 20 août 2022, Roger a créé le compte de l'association des Fournier sur le site transactionnel Zeffy car c'était la seule façon d'avoir de l'information sur son fonctionnement.

En résumé, Roger a créé un prototype de facture sur la plate-forme, mais n'a pas donné les informations bancaires. Il a reçu, quasi instantanément, un appel d'un agent de Zeffy car la facture n'était pas adaptée pour la plate-forme. Il faudrait créer une facture selon les normes de Zeffy, le cas échéant. Le fonctionnement de Zeffy est de prendre le paiement sur la carte de crédit et de le transmettre intégralement à l'Association des Fournier avec des rapports indiquant la provenance des fonds.

Compte tenu que

- Zeffy est une entreprise inconnue par tous les membres du CA.
- Nos membres n'ont pas demandé l'option de paiement par carte de crédit, actuellement ils paient majoritairement par chèque et de plus en plus par Interact.
- Cette 3^e option de paiement crée une conciliation bancaire supplémentaire afin de suivre ces entrées de fonds
- Nous présumons que si les activités sont gratuites maintenant, il n'en sera pas nécessairement le cas dans le futur, donc leurs tarifs sont inconnus à ce jour.
- Interact est maintenant gratuit pour l'Association.

Le CA décide de ne pas compléter son inscription sur Zeffy.

9. Nouvelle application rencontre en ligne Crewdle/Francis

Suite à la suggestion de Denis Fournier (979) au cours de l'assemblée générale annuelle du 20 août 2022, Francis a analysé le site de Crewdle.

Francis présente l'information recueillie sur cette plate-forme de discussion en ligne.

- Le serveur de la compagnie est au Québec donc dans un pays froid et avec une énergie électrique peu chère.
- Les fondateurs sont 2 québécois.
- Cette plate-forme a 600,000 membres.
- Ils ont reçu un prix pour leur innovation, qui consiste à ne pas utiliser un serveur central pour les rencontres mais une infrastructure dispersée.
- L'entreprise offre différents forfaits, pour le moment, un forfait pour 30 utilisateurs avec une durée illimitée est offert gratuitement.
- Les frais mensuels sont de 4 \$ et 2 \$ pour une OSBL comme nous (en dollars canadiens) avec plus d'avantages qu'avec la version gratuite.
- Les frais, s'il y a lieu, sont chargés à l'Association des Fournier, les utilisateurs ne paient pas.
- Il est possible de conserver un enregistrement des réunions, avec frais cependant.
- Chaque participant doit télécharger l'application sur son poste de travail.
- Un jour peut-être, la version gratuite ne sera plus disponible, on pourra alors réévaluer Crewdle.
- L'utilisation semble facile.

Il est convenu qu'Hélène, Denis et Francis effectueront un essai lors d'une prochaine réunion. Si tout fonctionne bien, le conseil d'administration fera aussi une réunion sur Crewdle au printemps 2023, afin de s'assurer de la qualité et de la facilité d'utilisation de cette plate-forme par tous les membres du CA.

Notre abonnement à Zoom se termine en juin 2023, après le test du printemps prochain, nous devrions être en mesure de choisir entre Zoom et Crewdle.

10. Le 25e anniversaire de fondation de l'AFA en 2023/Hélène

Le Comité de relève s'est rencontré et a réfléchi sur la baisse du nombre de participants aux activités et au membership.

Pour notre 25^e année, le comité propose une réunion conventionnelle, soit AGA le matin, dîner, promenade l'après-midi, cocktail et souper.

L'endroit choisi est la ville de St-Jean-sur-Richelieu et souhaite déplacer la réunion à la fin septembre ou début octobre. Le site étant près de Montréal, cela pourrait intéresser plusieurs membres demeurant dans les environs.

Des détails pour cette réunion annuelle 25^e anniversaire seront discutés au CA de novembre.

Pour la 26^e année (2024), le comité voudrait autre chose, soit par le type de réunion et l'activité.

11. Correspondance / Hélène

Nous avons tous reçu la revue *Nouvelles de chez-nous* par courriel.

Dans le mot du président, il est expliqué les détails pour un voyage en France organisé par la Fédération. Hélène précise que les membres de l'AFA doivent faire leurs propres démarches s'ils désirent participer à ce voyage. Lina enverra un courriel, à la demande d'Hélène, pour aviser les membres que l'AFA n'est pas impliquée dans l'organisation de ce voyage.

12. Varia

Des remerciements officiels à Lina Fournier pour ses huit (8) années de son excellent travail au CA ainsi que pour sa gestion des activités du tournoi golf et de pétanque Adrien-Fournier. Un iceberg lui sera remis lors du prochain rassemblement.

Les livres, reçus de l'Association des familles Blanchet-te, portant sur les débuts de l'église catholique en Orégon intéressent la *Bouquinerie Nouvelle Chance* de Québec. Hélène a discuté avec un responsable de la *Bouquinerie* et c'est le genre de livre qu'il recherche. La *Bouquinerie* vend et échange des livres principalement d'histoire. Les profits sont remis à des organismes communautaires. La *Bouquinerie* a pour objectif aussi d'intéresser les jeunes à la lecture.

Hélène a informé l'Association des Blanchet-te de cette bonne nouvelle.

13. Prochaine rencontre le 21 novembre 2022

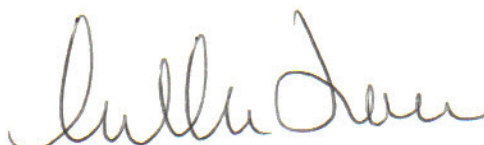
14. Levée de l'assemblée

Hélène demande si quelqu'un a d'autres sujets, dans la négative, l'assemblée est levée à 21h35

R-22-35 À 21h35 il est proposé par Céline Fournier et appuyé par Ronald Fournier de lever la séance. Adopté à l'unanimité.



Hélène Fournier, présidente



Céline Fournier, secrétaire

Version finale : 21 octobre 2022

PJ : Document de travail sur l'autofinancement de l'AFA par Hélène Fournier